

Exercice de synthèse sur les grands principes de la procédure

A chaque affirmation veuillez dire si c'est vrai ou faux. Expliquez votre choix.

Affirmation	Vrai	Faux
Il n'existe que 2 conditions pour agir en justice : la qualité et la capacité.		
Il existe 2 grands types de demande : la demande principale et la demande incidente.		
Le principe du contradictoire n'est pas obligatoire devant le TGI.		
La procédure devant le TGI est principalement orale.		
La présence d'un avocat n'est pas obligatoire devant le TI.		
Il y a un jury populaire devant le tribunal correctionnel.		
La procédure devant la cour d'assises est principalement orale.		